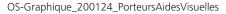


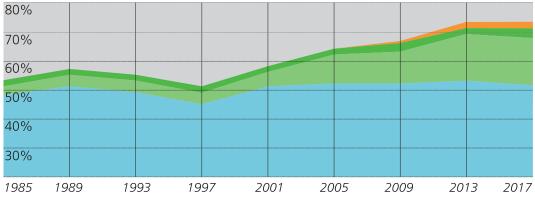
Annexe 2: Infographiques

Tous les infographiques sont téléchargeables en français et en allemand sur http://www.optikschweiz.ch/fr/contact/presse

ou disponibles sur demande (en formats .png ou .ai): Office d'information OPTIQUESUISSE, Tél. 044 261 03 51 / info@optikschweiz.ch



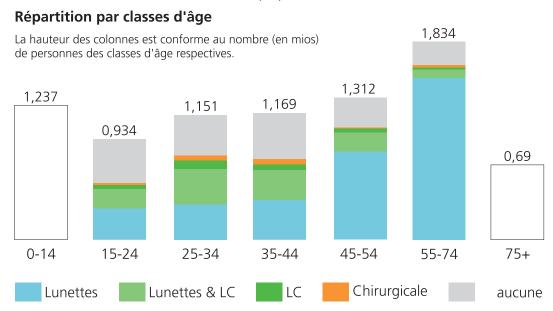




Source: OPTIQUESUISSE / Publitest 2017

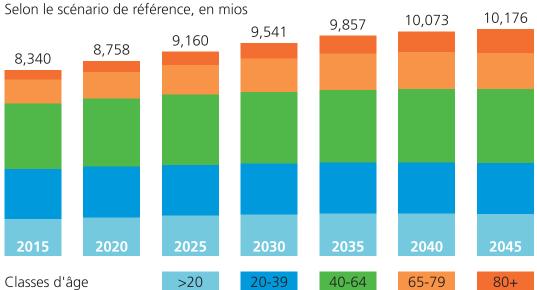
Les trois quarts de la population portent des lunettes ou des lentilles de contact. Cela est conditionné d'une part démographiquement - dès la cinquième décennie on ne peut plus se passer de lunettes pour la vision de près - d'autre part, c'est l'expression d'exigences élevées quant à l'acuité visuelle dans le monde de l'information d'aujourd'hui.

Porteurs d'aides visuelles dans la population Suisse



Sources: OPTIQUESUISSE, Publitest 2017, Office fédéral de la statistique

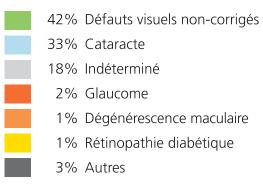
OS-Graphique_200124_EvoPopulation
Évolution de la population Suisse
Selon le scénario de référence, en mios



Source: OPTIQUESUISSE, OFS - SCENARIO

En raison de l'évolution démographique et de la population suisse de plus en plus âgée, la proportion de porteurs d'aides visuelles continuera d'augmenter - et avec elle la nécessité d'une clarification professionnelle des raisons pour lesquelles une aide visuelle doit être portée ou une correction existante ajustée.

Causes pour problèmes de vue

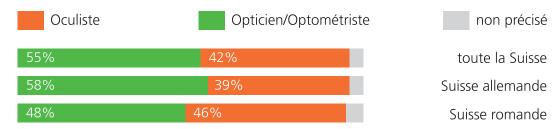


Source: OPTIQUESUISSE, World Council of Optometry WCO

OS-Graphique_200124_ControlesVue

Contrôles de la vue en Suisse

Question dans l'enquête auprès des consommateurs: Qui a fait le dernier contrôle de la vue?



Source: OPTIQUESUISSE, Publitest 2017

En Suisse, les examens de la vue et l'adaptation des lentilles de contact sont faits par des opticiens diplômés - aujourd'hui optométristes. En France p. ex., il faut pour chaque paire de lunettes une ordonnance de l'oculiste. Un examen préliminaire compétent pour chaque détermination de correction garantit que les raisons d'une détérioration actuelle de la vision sont reconnues le plus tôt possible.

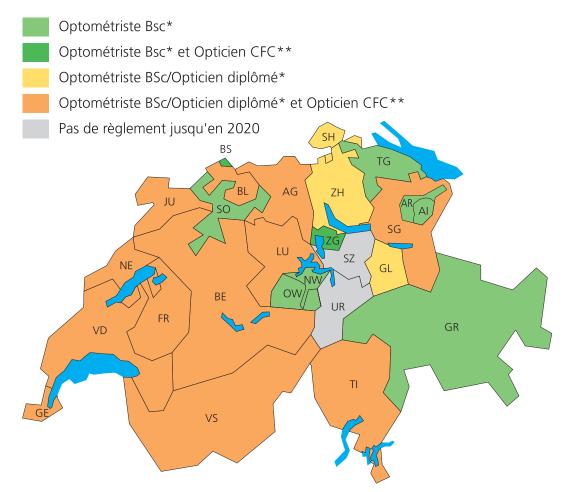
OS-Graphique_200124_Europe



Source: ECOO Bluebook 2018

Conformément aux directives internationales (WCO, ECOO), les optométristes sont formés comme premiers interlocuteurs lors de problèmes avec le système visuel. Avec des compétences et des interfaces clairement définies en ophtalmologie et en médecine générale. Ce modèle de prise en charge optométrique est déjà pratiqué avec succès dans les pays anglo-saxons, la Scandinavie et les Pays-Bas.

Réglementations cantonales en janvier 2020



Condition préalable à l'octroi de l'autorisation de pratiquer pour

- * Examens de vue, adaptation des lentilles de contact, mesures optométriques
- ** Vente, montage et adaptation des lunettes correctrices

Source: OPTIQUESUISSE

Dans les cantons des Grisons, de Thurgovie, d'Ob- et de Nidwald et de Soleure, l'optométriste BSc est aujourd'hui déjà, conformément à ce qui est prévu dans la loi sur les professions de la santé LPSan, l'unique condition pour l'obtention d'une autorisation d'exercer la profession. Dans les deux Apenzell, les ordonnances ne mentionnent que l'optométriste. A Zoug et à Bâle-Ville est réglementé outre l'optométriste HES également l'opticien CFC. A Zurich, Glaris et Schaffhouse, c'est le diplôme EPS ou le BSc en optométrie qui est demandé. Tous les autres cantons réglementent aussi bien l'exercice de la profession au niveau Examens Professions Supérieurs (EPS/BSc), qu'au niveau CFC.